ACCOMPAGNEMENT JEUNES

La Ville met en place le dispositif « Accompagnement Jeunes – Agis pour tes Projets »

En s'engageant à participer à des actions citoyennes au sein d'un service de la Ville, les jeunes pourront bénéficier d'une aide financière à hauteur de 500€ pour les accompagner dans leurs études, entrer dans la vie active ou mettre en œuvre un projet personnel. Cet accompagnement pourra ainsi être accordé pour financer le permis de conduire, une formation, du matériel spécifique pour suivre ses études ou entreprendre, un véhicule, etc.

Qui peut en bénéficier ?

Cette aide financière est proposée aux columériens âgés de 16 à 20 ans en échange d'un engagement citoyen. Les jeunes doivent s'engager à réaliser des actions d'intérêt collectif pendant 40h au sein d'un service de la Ville. Ces activités s'organisent autour d'œuvres caritatives, d'accompagnement, de services aux personnes fragiles, d'évènements culturels ou sportifs.



Comment en bénéficier ?

Cette aide est attribuée selon plusieurs modalités techniques et financières. Les jeunes qui

s’inscrivent dans cette démarche peuvent dès aujourd’hui remplir un dossier de candidature disponible ci-dessous et auprès du service Jeunesse de la Ville. Ils doivent présenter leur situation familiale, sociale, scolaire, professionnelle et exposer leurs motivations. Ils devront également trouver, avec l’aide de la Ville, la structure d’accueil qui leur permettra de réaliser leurs 40h pour mener à bien leur projet. Les dossiers de candidature seront étudiés par une commission.

Dossier de candidature

LEÏLA BOURHIM, PREMIÈRE BÉNÉFICIAIRE D’AJ

CLÉMENCE MÉRY, SECONDE BÉNÉFICIAIRE D’AJ

ERBLINA ISUFI, TROISIÈME BÉNÉFICIAIRE D’AJ

SERVICE JEUNESSE

Tél : 01 75 99 71 02

Envoyer un message mailto: enfance.animation@coulommiers.fr

2-4 rue Salomon de Brosse
77120 COULOMMIERS

MAIRIE DE COULOMMIERS

13 rue du général de Gaulle
77120 COULOMMIERS

01 64 75 80 00

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de Coulommiers